



## CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE

### **Evaluations CM2 : la FCPE demande leur report**

La FCPE s'interroge sur les évaluations de CM2

S'il s'agit d'évaluer les objectifs attendus en fin de cycle dans le cadre du socle commun afin de lutter contre l'échec scolaire et de mettre en place dès la fin du mois de janvier des mesures de remédiation pour aider les élèves à effectuer leur entrée en sixième dans de bonnes conditions, alors la FCPE considère que ces évaluations peuvent être pertinentes.

En revanche, si ces évaluations sont une manière de sélectionner les élèves avant l'entrée en sixième, la FCPE ne peut en aucun cas accepter un tel détournement de procédure.

Elle rappelle le principe du collège unique qui prévaut aujourd'hui au sein de l'Education nationale et les études concordantes qui dénoncent l'inutilité et la nocivité du redoublement.

Les parents d'élèves soulignent qu'en janvier les enfants ne peuvent maîtriser l'ensemble des compétences attendues en fin de CM2, puisqu'ils n'ont pas travaillé une année scolaire complète sur les nouveaux programmes.

De plus, si ce sont les résultats à ces évaluations qui seront transmises au chef d'établissement du collège ou sera inscrit l'enfant en sixième, cela signifie que les dés sont jetés dès le mois de janvier et que l'année scolaire est donc terminée. Qu'en est-il de la possibilité d'évolution de l'enfant entre le mois de janvier et le mois de juin ?

Dans un cas comme dans l'autre, l'agrégation des résultats de ces évaluations à l'échelon national ne se justifie nullement, à moins que le ministère n'ait des intentions cachées quant à leur utilisation.

La FCPE rappelle qu'elle s'oppose à toute publication de résultats d'évaluations école par école ce qui provoquerait une mise en concurrence inutile et préjudiciable. Elle estime par contre nécessaire que les parents rencontrent les enseignants afin de faire le bilan des évaluations pertinentes de leur enfant.

Devant toutes ces incertitudes et en attente d'informations complémentaires, la FCPE demande le report de ces évaluations.